

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Questions – Réponses

- Est-ce que je peux faire ma demande en résidence étudiante, même si je ne sais pas encore si je suis accepté(e) au Cégep? **Oui.**
- Si jamais je ne suis pas accepté au Cégep, est-ce que je peux annuler ma demande? **Oui, en respectant la date d'annulation (1^{er} juillet).**
- S'il n'y a plus de chambre simple, comme demandé, est-ce qu'on va m'appeler pour me dire que je suis mis(e) en chambre double ou en appartement? **Oui, on va te contacter afin que tu sois au courant.**

- Quelle est la différence entre une chambre simple, double, un studio ou un appartement?

Résidence des filles

Tu as trois options

- Chambre simple (un lit, un matelas et un bureau de travail)
- Chambre double (deux lits, deux matelas et deux bureaux de travail)
- Studio (grande chambre simple : un lit, un matelas et deux bureaux de travail)

Résidence des garçons

Une seule option

- Chambre simple (un lit, un matelas et un bureau de travail)
- *Note qu'il y a quatre studios disponibles, loués par ancienneté.*

Résidences appartements disponibles uniquement pour les garçons pour le moment

Il s'agit d'appartements 5 ½ ou 6 ½ (salon, cuisine et salle de bain) disposant de

- Trois chambres simples (un lit, un matelas et un bureau de travail) ou de
- Quatre chambres simples (un lit, un matelas et un bureau de travail)

- Est-ce que je peux amener un petit réfrigérateur dans ma chambre? **Il en faut un si tu habites à la résidence des garçons. Pour la résidence appartement et à la résidence des filles (cuisine commune), un grand réfrigérateur est disponible. Tu peux tout de même amener un petit réfrigérateur d'un format de 4 pi3 maximum (si ta chambre dispose de suffisamment d'espace).**
- Est-ce qu'il y a un stationnement réservé pour les résidents(e)s? **Oui, il y a un stationnement prévu pour chacune des résidences étudiantes. Il faut en faire la demande aux Services financiers en début de session.**
- Si je n'ai pas de voiture, est-ce qu'il y a une pharmacie et épicerie près de la résidence étudiante? **Oui, il y a une pharmacie à environ dix ou quinze minutes à pied et un IGA à cinq minutes à pied. Tu as aussi un service de transport en autobus les lundis soirs, gratuitement (trois arrêts : Place Rouanda, Super C et Wal-Mart).**
- Quand dois-je faire ma réservation de chambre? **Pour la session d'hiver, c'est à partir du 1^{er} octobre, et pour la session d'automne, c'est du 15 février au 15 août.**
- Est-ce que je dois faire l'entretien de ma chambre? **Oui, la propreté des lieux t'appartient (ménage, vidange, recyclage, etc.).**
- Est-ce qu'il y a un couvre-feu? **Non, pas pour les résident(e)s.**
- Est-ce que je peux recevoir des visiteurs (amis, famille)? **Oui, les visiteurs ont accès de 9 h à 23 h.**
- Est-ce que mes visiteurs (amis, famille) peuvent dormir à notre résidence? **Non, ils doivent quitter pour 23 h.**
- Est-ce qu'il y a des agents de sécurité? **Oui, 24 h/24, 7 j/7.**
- Est-ce que le service Internet est inclus dans le loyer? **Oui. On te suggère aussi de te munir d'un câble réseau afin que tu puisses avoir une connexion murale en plus du wifi.**
- Combien ça va me coûter faire mon lavage? **Ce sera 1,50 \$ par brassée.**
- Est-ce qu'il y a un ascenseur? **Oui, pour la résidence des garçons et des filles.**

- La résidence est à quelle distance à pied du Cégep? La résidence des garçons est annexée à la bâtisse du Cégep. Donc, même l'hiver, tu peux mettre tes sandales sans jamais sortir à l'extérieur. La résidence des filles est située à environ deux minutes à pied, et les résidences appartements à environ dix minutes à pied.
- Est-ce que je peux amener mon propre lit, matelas et bureau de travail? Non, tu dois conserver l'ameublement fourni par la résidence étudiante. Si tu as des enjeux importants au niveau de ta santé, nous en faire part lors de ta demande, afin qu'on puisse en prendre connaissance.
- Si j'habite à la résidence des garçons, que dois-je amener?
 - ESSENTIEL : literie, vaisselle, chaudrons et effets personnels.
 - FACULTATIF : petit réfrigérateur 4 pi³, plaque chauffante, grille-pain ou four grille-pain et micro-ondes
- Si j'habite la résidence appartement, que dois-je amener?
 - ESSENTIEL : literie, vaisselle, chaudrons et effets personnels.
 - FACULTATIF : grille-pain ou four grille-pain et micro-ondes
- Si j'habite à la résidence des filles, que dois-je amener?
 - ESSENTIEL : literie, vaisselle, chaudrons et effets personnels.
 - FACULTATIF : petit réfrigérateur 4 pi³ si ta chambre dispose de suffisamment d'espace.
- Est-ce que je dois avoir une assurance personnelle? Oui, la direction du service des résidences demande aux locataires de prendre une assurance responsabilité civile pour te protéger contre les pertes et les dommages subis à la suite d'accident, d'incendie, de dégât d'eau ou de vol.
- Quelle est la durée de mon bail en résidence étudiante? La durée du bail est déterminée selon le calendrier scolaire, c'est-à-dire d'environ 9 mois et demi (soit de la mi-août à la fin mai).
- Quels sont les traits particuliers de la résidence des filles? Cuisines et salles de bain communes, grand salon (poste d'ordinateur, piano, projecteur, jeux de société et livres, divans, tables de travail, table de Babyfoot, etc.). Quatre cuisines par étage (avec une armoire respective) et deux salles de bain, à l'exception du troisième étage (demi-étage) où il y a deux cuisines et une salle de bain.
- Quels sont les traits particuliers pour la résidence des garçons? Tu peux te faire à manger dans ta chambre et tu peux aller à tes cours en sandales même à moins trente degrés Celsius via les passages intérieurs vers le Cégep.
- Quels sont les traits particuliers pour les résidences appartements? Tu peux habiter en appartement avec tes amis, à deux pas du Cégep, à un coût abordable.

INFORMATION

www.cegepat.qc.ca/residences

RÉSERVATION

www.cegepat.qc.ca/reserver-logement

FOIRE AUX QUESTIONS EN LIGNE

www.cegepat.qc.ca/faq-residences